

PETITE(s) HISTOIRE(s) DE PARFOURU

1803: Epinay ou l'impossible mariage

La bataille du vicariat

Le Concordat de 1801 marque la réconciliation de Napoléon Bonaparte et du pape. La renaissance du culte catholique autorise la paix religieuse, mais « la République ne paie ni ne finance aucun culte ». Parfouru attendra encore de longues années le retour d'un desservant.

Le 20 juin 1803, M Abaquesné de Parfouru remercie l'évêque de Bayeux : Parfouru retrouvé un desservant, l'enfant du Pays, M. Guillet. Mais l'avenir va s'assombrir une nouvelle fois ...

Tout avait commencé ce 27 germinal de l'an 11 (1^{er} avril 1803)...

Louis Caillot, maire de Parfouru quitte la sacristie d'Epinay en clamant son courroux, M. Abaquesné se lève à son tour, imité par les autres membres du conseil municipal de Parfouru. Furieux, ils quittent la salle sans un regard :

"Nous n'irons pas à l'église d'Epinay !"

Ils rejoignent aussitôt le lieu ordinaire de leurs séances et rédigent le procès verbal, affirmant leur refus de participer à la réparation de l'église d'Epinay.

Pourquoi cette violente colère ?

Parfouru entre en résistance. L'abondante correspondance entre M. Abaquesné de Parfouru et l'évêque de Bayeux va permettre de comprendre la raison de cette colère et les péripéties du « grand combat de Parfouru »

1^{er} acte : Le retour du desservant *Illustrations : le pressoir*

Le 15 ventôse de l'an XI (6 mars 1803) les habitants de Parfouru s'assemblent spontanément pour ouvrir une souscription dans le but de conserver leur église et de conserver leur ancien pasteur. Le jour même ils rédigent une lettre envoyée à l'évêque de Bayeux :

Les habitants et propriétaires supplient Monseigneur de conserver leur église nouvellement et solidement bâtie et de leur donner comme desservant Mr. Jean François Morand leur ancien curé, ou à sa place Mr. Charles Guillet. Si malheureusement la réponse était négative, ils seraient alors obligés d'aller à celle d'Epinay..., mais le chemin qui mène à cette église est long et mauvais pendant l'hiver. Il y a même des temps où il est impraticable à cause d'un ruisseau qui partage les deux communes, et qui étant grossi par les pluies en rend l'accès très difficile et même impossible aux gens de pied. Les vieillards et les enfants seraient ainsi privés de morale et de religion.

D'ailleurs la nef de l'église d'Epinay est entièrement détruite et, même réédifiée, ne pourrait contenir les habitants des deux communes... » **Illustration : le dangereux torrent du Ruaudet**

Hélas, c'est pourtant dans cette église petite, détruite et si éloignée que nous retrouvons le 1^{er} avril Louis Caillot maire, François Henri Abaquesné, François Baudel, Pierre Dubosq, Louis Guillet, Jacques Brader, Pierre Delauney, tous membre du Conseil municipal de Parfouru. Ils se rendent à l'église d'Epinay sur Odon suite à l'invitation du maire d'Epinay. L'assemblée qui se réunit dans la sacristie a pour but d'examiner les réparations à faire tant à l'église qu'au presbytère de cette commune (Epinay)

Un citoyen d'Epinay fait lecture d'un arrêté relatif à la réparation des édifices destinés au culte, et un membre du conseil municipal d'Epinay propose de délibérer ... Le maire de Parfouru se lève clame qu'il ne veut pas prendre part à cette délibération, que l'instruction du préfet précise que dans un succursale qui regroupe plusieurs communes et plusieurs églises on peut choisir celle qui est dans le meilleur état, que l'église de Parfouru remplit ce but, qu'elle a toujours été entretenue, que celle d'Epinay au contraire est en ruines, qu'on ne peut la laisser plus longtemps subsister sans s'exposer au danger de la voir s'écrouler... que la couverture de ce qui reste de l'église est à refaire entièrement ... En conséquences **il propose de désigner l'église de Parfouru comme chef-lieu de la succursale** refuse catégoriquement de contribuer aux dépenses, argumentant qu'il en coûterait beaucoup moins de faire bâtir un presbytère près de l'église de Parfouru que de réparer les bâtiments d'Epinay, d'autant plus qu'un citoyen de Parfouru a déjà offert gratis un terrain très convenable pour cet objet...

Et c'est ainsi que ce 1^{er} avril les élus de Parfouru quittent l'assemblée d'Epinay pour rejoindre le lieu ordinaire de leur assemblée et y rédiger ce procès verbal.

Pourtant le 14 juin 1803, Mr. Guillet annonce la bonne nouvelle :

« Monsieur, ...nous avons enfin été autorisés à faire l'ouverture de votre église de Parfouru, j'ai reçu des lettres de vicaire pour la desserte de l'église supplémentaire de Parfouru maintenant réunie à l'église succursale d'Epinay (telle est la désignation qu'on lui donne), et dimanche j'ai fait l'office à la satisfaction de tous. L'heure de la messe les dimanches et fêtes est fixée par l'évêque à 8 heures et doit servir de 1^{ère} messe aux habitants d'Epinay (qui vraisemblablement ne nous importuneront pas souvent!). L'exercice du culte se fera sous la surveillance du desservant d'Epinay, mais je ne serai point obligé d'aller à Epinay pour y exercer mes fonctions

Si je suis vicaire de votre paroisse c'est à vous que j'en suis redévable ... »

L'évêque de Bayeux par une lettre du 20 juin 1803 confirme l'optimisme ambiant :

« Je suis charmé, monsieur d'avoir fait quelque chose qui vous soit agréable en conservant l'église de Parfouru et en y plaçant M. Guillet, cet ecclésiastique y fera d'autant plus de bien qu'il jouit de la confiance des habitants... »

2^{ème} acte : **Parfouru perd son desservant**

Mais l'avenir s'assombrit très vite, Mr. Abaquesné s'inquiète dans cette lettre du 10 septembre 1803 adressée à l'évêque

« Mr le curé d'Epinay m'a confié que vous exigiez que Mr Guillet, desservant supplémentaire de Parfouru remplît les fonctions de vicaire dans la paroisse d'Epinay... je vais lui écrire pour l'engager à se confronter à vos intention... mais je vous supplierai de ne pas nous priver du ministre vertueux que vous nous avez donné... un autre seraient d'ailleurs plus encore à la charge des habitants... il faudrait lui donner un logement... Mr Guillet n'en a pas besoin étant logé chez lui. M. Morand m'a encore confié que les habitants de Parfouru seraient obligés de contribuer aux dépenses de l'église d'Epinay. Ils en seraient malheureux : après avoir rebâti leur église à grands frais, ils se verront contraints de contribuer à la reconstruction d'une église étrangère

S'il vous plaît, ne demandez pas aux habitants de Parfouru de contribuer aux réparations de l'église d'Epinay. Il paraît que vous êtes intervenus près du ministre pour réunir les deux municipalités, c'est une erreur ! »

Illustration : photographie : le clocher d'Epinay

Craintes hélas justifiées par la réponse de l'évêque du 24 octobre : « Je souhaite simplement que M. Guillet travaille plus au ministère qu'il ne le fait actuellement car il est jeune, instruit et capable de bien faire... M. Morand n'a pas compris ce que je lui ai dit, j'aurai mauvaise grâce de me mêler de ce qui n'est pas de ma compétence. »

Les idées nouvelles germent dans les esprits comme le confirme cette lettre de Mr. Abaquesné au curé de Villers, le 13 août 1804 : « Je conviens que le nombre des habitants de Parfouru n'est pas considérable, il ne s'élève qu'à 190 individus, mais on pourrait joindre à notre territoire une partie de celui de la commune de Tournay. Le hameau de Villodon qui contient 250 habitants est plus voisin de l'église de Parfouru que de celle de Tournay, le chemin qui y conduit est uni et superbe en toutes saisons, au lieu que celui qui conduit à Tournay est monstrueux et presque toujours mauvais. Tous les habitants de ce hameau désirent cette réunion... »

Mais le pire est peut-être à venir (Monsieur Abaquesné, le 20 août 1804) :

« Je fais appel à vous pour la protection de l'église de Parfouru, d'abord supprimée, puis rétablie comme chapelle rurale, je crains bien qu'elle ne soit supprimée de nouveau et ensuite vendue pour être démolie... »

Illustration : détail de l'église de Parfouru

Le temps passe, les menaces demeurent, la mauvaise nouvelle arrive au château le 23 juin 1808,

J'ai rendu visite à Mr. Brault, évêque de Bayeux il me dit qu'il allait nommer M. Guillet à la succursale d'Amayé car il manque de prêtres capables d'être à la tête des grandes paroisses... et que Si Mr. Guillet n'acceptait pas la place, il l'interdirait et fermerait l'église de Parfouru. Il me promit, dans le cas contraire, de conserver l'église et de nous donner pour la desservir un vieux prêtre hors d'état de conduire une grande paroisse...

La nouvelle est hélas confirmée quelques jours plus tard (Monseigneur Brault à M. Abaquesné le 3 juillet 1808)

« Il ne m'est pas possible de laisser M. Guillet dans la place qu'il occupe. J'ai le désir de conserver le plus possible d'églises, je serai forcé d'en supprimer plusieurs. Je vous prie d'utiliser tout le crédit que vous pouvez avoir pour convaincre M. Guillet de desservir la paroisse d'Amayé... »

Le 6 juillet 1808, Monsieur reçoit lettre de son parent Mr. de Litteau :

« Monseigneur à passé deux jours chez moi, l'occasion était favorable pour le solliciter en ta faveur... Il ferait en sorte de te pourvoir un invalide si cela pouvait convenir à tes habitants, ... »

Le 12 octobre 1808 la sentence tombe

La nouvelle circonscription des paroisses du diocèse est terminée. Définitivement votre commune est réunie à celle d'Epinay ...

le 12 octobre 1808, la bataille du Vicaire est perdue.... Ce jour-là, Parfouru entre en résistance !

Sources : archives municipales – Correspondance entre Mr. Abaquesné de Parfouru et Mgr Brault, évêque de Bayeux

